



!NTÉGRITÉ DES ASP

CARTON ROUGE !

Le transfert des ASP, ASPP et Contrôleurs de la Préfecture de Police à la DPSP était une priorité de la Maire de Paris.

Les agents de la Préfecture de Police ont dû postuler sur de nouvelles affectations, et pour certains, cela a impliqué la nécessité (choisie ou « imposée ») de changer de secteur.

Ainsi certains ASP, qui ne faisaient pas ou plus la circulation, se sont retrouvés à devoir effectuer cette mission.

Mais cela ne s'improvisent pas ! Pourtant, à aucun moment la Mairie de Paris n'a jugé utile et indispensable d'assurer des formations ou des remises à niveau pour ces agents !

Les conséquences de ces inconséquences de la Ville peuvent être dramatiques ! Comme le prouve, hélas, l'accident de circulation d'une collègue ASP du secteur 1, renversée alors qu'elle faisait la circulation, sans avoir eu de formation d'actualisation à cet exercice délicat !

La **CFDT** dénonce fermement cette mise en danger des agents par la Mairie de Paris !

La **CFDT** réitère sa demande que la formation soit une priorité de la Mairie de Paris ! Et plus particulièrement, que tous les agents soient formés ou bénéficient d'une remise à niveau pour les missions de circulation !



EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !

